

# BÉNÉFICIAIRES DU RÉGIME MINIER

Les bons réflexes  
pour être bien pris en charge



1

**Je choisis mon médecin traitant**  
et j'en informe l'Assurance Maladie.  
Je le consulte ensuite en priorité.

2

**Je présente ma carte Vitale  
à tous les professionnels de santé.**

Je la mets à jour chaque année ou à chaque  
changement de situation (déménagement...)  
en pharmacie ou à la caisse d'assurance maladie.



Si je n'ai pas de carte Vitale, je dois en faire  
la demande auprès de l'Assurance Maladie.



3

**J'ouvre mon compte sur ameli.fr  
ou sur l'appli ameli** pour accéder  
à tous mes services en ligne :

- suivre mes remboursements,
- télécharger mes attestations,
- commander une carte européenne  
d'assurance maladie...



**Besoin d'un médecin ou d'un spécialiste ?**

Je peux choisir celui qui me convient sur  
**l'annuaire santé d'ameli.fr** selon ses tarifs,  
horaires, spécialités, adresse...



Les coordonnées à connaître  
**pour contacter ma caisse**  
et effectuer mes démarches



## PAR TÉLÉPHONE

- France Métropolitaine

**0 811 500 011**

Service 0,06 € / min  
+ prix appel

Du lundi au vendredi  
de 8h30 à 17h

*Je prépare mon numéro de sécurité sociale.*



## PAR COURRIER

- France Métropolitaine  
Adresse unique pour toute correspondance  
Assurance Maladie des Mines  
TSA 39014  
62035 ARRAS CEDEX

- *J'indique mon numéro de sécurité sociale sur tous les documents que j'envoie.*
- *J'affranchis mon courrier au tarif en vigueur.*



## À LA CAISSE D'ASSURANCE MALADIE

- Je retrouve les coordonnées de ma caisse d'assurance maladie sur **ameli.fr**

## Autres partenaires du régime minier

- ANGDM - Action Sanitaire et Sociale  
18 boulevard de Lattre de Tassigny - 71300 MONTCEAU-LES-MINES  
03 21 79 48 48  
<http://www.angdm.fr/>
- CDC - Retraite des Mines  
2 avenue Pierre Mendès-France - TSA 61348 - 75914 PARIS Cedex 13  
01 58 50 27 09  
<http://retraitesolidarite.caissedesdepots.fr/retraite-des-mines>